

8) D'après vous, quelles sont les Actions et/ou les Ateliers que le Centre Social devrait mettre en place ou renforcer ? :

- Pour quels publics ? :

- Pourquoi ? :

9) Commentaires et propositions libres :

RENSEIGNEMENTS DIVERS

- **Vous êtes :** une femme un homme
- **Age :** - < 20 ans 20/39 ans
- 40/59 ans 60/74 ans 75 ans et +

- **Situation professionnelle :**

- **Vous habitez votre commune depuis ? : ans**

A Vergèze (sud voie ferrée) A Vergèze (nord voie ferrée)

Quelle autre commune ? :

- **Vous répondez à ce questionnaire comme (entourer votre réponse) :**

Habitant / Responsable Associatif / Elu / Autres :

Les résultats de cette consultation seront intégrés au Projet Social et pourront vous être communiqués à votre demande.

- **Coordonnées Facultatives :** (si vous souhaitez être informé(e) de ces résultats ou avoir communication régulièrement de nos actions)

Nom et prénom :

Adresse :

Mail :@.....

Centre Socioculturel Marcel Pagnol

Centre Social agréé C.A.F.

99 rue Marcel Pagnol 30310 Vergèze

Tel : 04 66 35 32 92 Courriel : centresocial.vergeze@wanadoo.fr

Site: www.centresocial.vergeze.fr

AS

CONSULTATION DES HABITANT(E)S DE VERGEZE ET DES ADHERENT(E)S DU CENTRE SOCIOCULTUREL MARCEL PAGNOL



Centre Communal d'Action Sociale
Ville de Vergèze

Le Centre Socioculturel Marcel Pagnol de Vergèze est un **CENTRE SOCIAL**, agréé par la Caisse d'Allocations Familiales du Gard depuis 2003.

Il est conventionné depuis cette date avec le Conseil Départemental du Gard.

Il est adhérent à la Fédération Régionale des Centres Sociaux et à la Fédération des Centres Sociaux de France.

Il est géré par le Centre Communal d'Action Sociale de la ville de Vergèze, sous l'autorité de sa Présidente, Madame Pascale Fortunat-Deschamps.

L'agrément « Centre Social » de la C.A.F. nous est accordé sur la base d'un Projet Social, faisant le bilan de la période écoulée et proposant des objectifs pour les 4 années suivantes. Cet agrément est très important, car il conditionne la vie de la structure, ses partenariats et ses moyens financiers, pour mettre des actions en place pour les habitants.

Avec un Comité de Pilotage réunissant des habitants, des bénévoles, des associations, des professionnels et des élus, **un Projet Social 2022/2025 est en cours de réalisation jusqu'en décembre 2021.**

C'est dans le cadre de ce travail partenarial que **cette consultation s'adresse à tous les Vergèzois(es) et à tous les adhérent(e)s du Centre Social.**

Nous avons besoin de votre avis, que vous soyez adhérent(e) ou pas, de vos critiques et de vos propositions pour **réaliser, ensemble**, un Projet Social 2022/2025 répondant au mieux aux besoins de tous les publics accueillis.

Ce questionnaire rempli peut être envoyé ou déposé au CSC M Pagnol ou à la Mairie de Vergèze **avant le 30 avril 2021.**

Vous pouvez aussi le télécharger sur le site www.centresocial.vergeze.fr (voir l'onglet « zoom sur des actions ») **ou sur notre page facebook.**

Merci d'avance de votre participation.

Pascale Fortunat Deschamps, Présidente du C.C.A.S. de Vergèze
et le Comité de Pilotage du CSC M Pagnol.



1) Connaissez vous le CSC M Pagnol ? OUI NON

2) Etes vous adhérent (e) ? OUI NON

- Si oui, depuis quand ? :

3) Venez vous au CSC M Pagnol :

- Pour pratiquer l'activité d'une association ? OUI NON

Si oui laquelle ou lesquelles ? :

- Pour les actions spécifiques « Centre Social » du CSC M Pagnol ? OUI NON

Si oui lesquelles ? :

- les deux ? OUI NON

- Seulement pour accompagner une personne pratiquant une activité ? OUI NON

- les deux ?

- Seulement pour accompagner une personne pratiquant une activité ? OUI NON

Si oui lesquelles ? :

4) Venez vous au CSC M Pagnol ?

- 1 fois/jour ?

- 1 ou plusieurs fois/semaine ?

- Uniquement pour une action précise ?

5) D'après vous, quelles doivent être les missions/actions d'un Centre Social ? :

- Etre un lieu d'écoute, d'information et d'orientation

- Favoriser le lien social local

- S'occuper des personnes en difficultés

- Favoriser la vie associative

- Mener des actions de loisirs pour les enfants (<11ans)

- Mener des actions de loisirs pour les jeunes (12/18ans)

- Mener des actions collectives pour adultes

- Mener des actions collectives pour seniors

- Mener des actions de prévention tous publics

- Accompagner les publics dans leurs projets professionnels

- Favoriser la citoyenneté

- Favoriser la participation à la vie locale

- Quelles autres missions/actions ?... (à préciser) :

6) Pensez vous que le CSC M Pagnol réponde aux missions d'un Centre Social telles que vous les concevez ?

- Si oui pourquoi ? :

- Si non pourquoi ? :

7) Que pensez vous des actions mises en place ? :



« nul » « mauvais » « moyen » « bien » « très bien »

- Actions collectives     

- Actions partenariales     

- Actions évènementielles     

- Accompagnement Scolaire pour collégiens     

- Accueil des adhérents et associations     

- Point emploi et formalités administratives     

- Rencontre-débats     

- Atelier gym /mémoire/théâtre pour anciens     

- Atelier Parent-Enfants     

- Sorties Familles     

- Soutien aux 36 associations du CSC     

- MSAP et Plateforme Sociale     

- Actions Seniors     

- Autres (à préciser) :     